



23 rue Pasteur 77510 REBAIS
Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21
E-mail. accueil@s2e77.fr

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 02/10/2024
ID : 077-200087021-20241001-2024_DCS_037-DE

Délibération N° 2024-037
Date de convocation : 20 septembre 2024
Nombre de délégués en exercice : 132
Nombre de délégués présents : 87
Nombre de suffrages : 87

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

OBJET : N° 2024-037 - ADOPTION R.P.Q.S. 2023

L'an deux mil vingt-quatre le trente septembre à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente,

Présents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire – CHERON Emmanuel, titulaire – CLAY Déborah, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GILBIN Catherine, titulaire – GRENET-LAFFONT Denis, titulaire – GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – OUVRE Michel, titulaire – PAIX Josiane, titulaire – PHILIPPE Jean-Marie, titulaire – TALFUMIER Daniel, titulaire – THOMINET Nicolas, titulaire – VAN DER SCHUEREN James, titulaire – BERTHEREAU Philippe, suppléant – GOBINOT José, suppléant – VANCOILLIE Jacky, suppléant

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire – DOMARD Muriel, titulaire – DUBECQ Dominique, titulaire – FARIVAR Parastou, titulaire – HIERNARD Thierry, titulaire – HUBERT Joël, titulaire – BERTHEAU Florence, suppléante – BOUCHASSON Dominique, suppléant – VERAGEN Catherine, suppléante

Communauté de Communes du Provinois :

BAALI CHERIF Cherifa, titulaire – BANNE Pascal, titulaire – BLANCHARD Flavien, titulaire – BOULLOT Alain, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – DAVY Jérôme, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire – de MEULENAERE Alexandre, titulaire – FABRE Dominique, titulaire – LEBAT Patrick, titulaire – MARCHAND François, titulaire – PANNIER Michèle, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – PIERRU Hugo, titulaire – SIMONY Jacques, titulaire – VOISEMBERT Pierre, titulaire – BELLACHE Chantal, suppléante – DAL PAN Gilbert, suppléant – GRYPONPREZ Jean, suppléant – GUILVERT Pascal, suppléant – MORIN François, suppléant

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHINEAU Francis, titulaire – CHAPLOT Jean-Luc, titulaire – DELETTRE Isabelle, titulaire – FORET Sylvie, titulaire – FORGET Michel, titulaire – GAUCHER Olivier, titulaire – GIMENO Isabelle, titulaire – JAMBUT Gérard, titulaire – KLEINRICHERT Patrice, titulaire – LAMOTTE Xavier, titulaire – LAWSON Latevi, titulaire – LEGENDRE Isabelle, titulaire – LEMORE Christine, titulaire – LETERRIER Carine, titulaire – LUCE Laure, titulaire – MARTIN José, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – PERNET Roger, titulaire – PODOROJNIY Anastasia, titulaire – QUÉRÉ Catherine, titulaire – RAY Daniel, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – ROUSSEL Véronique, titulaire – SAUNIER Denis, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – TAUSTE Pedro, titulaire –



THIENARD Gérard, titulaire – VERRIER Didier, titulaire – BALLAGUET Jean-Pierre, suppléant – CHAUMONT Jacques, suppléant – FABRY Marc, suppléant – MARGOUILLA Jean-Pierre, suppléant

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia, titulaire

Commune de Vanville :

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric, titulaire

Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard – BONTOUR Thierry – BUTET Gérard – CHAMPENOIS Christian – LE CORRE Raymond – LEGROS Lionel – MICHELOT Bernard – MONBEIG Pierre-Dominique – PRON Philippe – THIEBLEMONT Gilles

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CARLIER Dominique – ESCULIER Dorys – GUILLETTE Christine – LEMAIRE Ingrid – SALA Patrick – VAN LANDEGHEM Jean-Marie

Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier – ARTHUR Olivier – BACHELET Stéphane – BONICI Claude – BONTOUR Alain – BOULET Christine – CANAPI Marie-Pierre – CHARPENTIER Cécile – FASSELER Philippe – GALAND Yvette – MAZZUCHELLI – MILLET Jérôme – NAVARETTE Antonio – PERRIN Catherine – POUHEY-MOUNOU Pierre

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CARRASCO Alain – de ROUX Julie – FASSIER Delphine – FLON Martine – JOUNIAUX Olivier – LABONNE Bernard – MENARD Sophie – POULAIN Michel – SAINT-CENE Christine

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BESSIERE Maryvonne – CASSAGNE Philippe – LEGRAND Michel – PEIGNOT Pierre

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves – COIBION Frédéric – GELSUMINI Patrick – GOBARD Éric – VEIL Cathy

Communauté de Communes du Provinois :

COGYL Gérard – HOTIN LETANG Julie – LEFEVRE Christophe – PERRINO Fabien – VICQUENAULT Nadège -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

DORMION Jean-Claude – FLAMEY Francis – GAY Colette – SIVANNE Evelyne – VILLIERS Nadine

Commune de Vanville :

LABATUT Jean-Luc

Pouvoirs :

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS, AA SERVAZEIX

Secrétaire de Séance : Pierre CAUMARTIN

OBJET : N° 2024 -

OBJET : N° 2024-037 - ADOPTION R.P.Q.S. 2023

Madame la Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose par son article L.1224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.



Vu la présentation du Rapport d'activité de la Régie lors du conseil d'exploitation de la Régie du 23 Septembre 2024

Vu l'examen des Rapports annuels des DSP et de la régie, de la présentation du RPQS lors de la CCSPL du 26 septembre 2024

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Un exemplaire de ce rapport doit être également transmis aux différents membres du syndicats pour être présenté à leur conseil municipal ou conseil communautaire dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport,

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable en 2023
- DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Claire CRAPART
(signature électronique)